

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **DU**

# **TROISIEME TRIMESTRE 2016**



## **INTRODUCTION**

La volonté du Secrétariat Exécutif de la COREP d'informer au mieux les Etats Membres sur les activités menées par l'organe exécutif permanent a été rééditée au cours de ce troisième trimestre.

En guise d'illustrations, nous parlerons, tour à tour, des principaux événements du Siège de la période, des suites réservées aux conclusions des Sessions du Conseil des Ministres et des Réunions du Comité Technique, des rencontres régionales et internationales, de la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 ou PAS II ainsi que de la gestion financière et administrative avant de conclure.

### **I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE**

#### **I-1 Principales correspondances**

##### **I.1.1 Courrier transmis**

- Le 04 juillet 2016 : lettre adressée au Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise pour transmission du rapport de mission de concertation avec les membres de la coopérative « EKAMA » à Kango (Gabon), le 20 mai 2016 et de la Note d'information relative à la clôture du projet de renforcement des capacités de production des femmes du secteur pêche de Kango.
- Le 05 juillet 2016 : Message Officiel adressé aux Ministres en charge des pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP confirmant la prolongation de la durée du projet FAO-COREP, portant « Renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale » (TCP/SFC/3501), jusqu'à la date du 30 novembre 2016.
- Le 05 juillet 2016 : Message Officiel de Félicitations adressé à Monsieur Estanislao Don MALABO pour sa reconduction au poste de Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau de la République de Guinée Equatoriale.
- Le 05 juillet 2016 : Message officiel de Félicitations adressé à Madame Adoración SALAS CHONCO, suite à sa nomination au poste de Vice-Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau de la République de Guinée Equatoriale.
- Le 05 juillet 2016 : Message officiel adressé aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP relatif à la reconduction de Monsieur Estanislao Don MALABO et à la nomination de Madame Adoración SALAS CHONCO respectivement en qualité de Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau et Vice-Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau de la République de Guinée Equatoriale.
- Le 07 juillet 2016 : lettres adressées aux Coordonnateurs Nationaux (Cameroun, Gabon, Congo, RD Congo, Sao Tomé et Principe) du projet



TCP/SFC/3501 au sujet de l'étude sur la contribution de la pêche artisanale au PIB devant être menée dans ces pays.

- Le 08 juillet 2016 : vœux d'anniversaire adressés au Ministre de l'Economie et de la Coopération Internationale à l'occasion du 41<sup>ème</sup> Anniversaire d'Indépendance de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe.
- Le 21 juillet 2016 : lettre adressée au Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la RD Congo relative à la réception de la première tranche des arriérés de contributions statutaires.
- Le 21 juillet 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture des Etats Membres de la COREP sollicitant le paiement des contributions statutaires et arriérés envers la COREP.
- Le 22 juillet 2016 : lettres relatives à la transmission du rapport d'Activités du deuxième trimestre 2016 à l'ensemble des Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP.
- Le 22 juillet 2016 : lettres relatives à la transmission du rapport d'activités du deuxième trimestre 2016 au Secrétaire Général de la CEEAC.
- Le 25 juillet 2016 : lettres adressées aux Ministres des Etats Membres de la COREP sollicitant la nomination des Membres du Comité Technique, la nomination des membres du Sous-comité Scientifique et la confirmation des membres du Sous-Comité Scientifique de leurs pays respectifs.
- Le 28 juillet 2016 : lettre adressée au Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la RD Congo pour transmission des rapports relatifs à la mission exploratoire du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture, Douala (Cameroun), 19-27 juin 2016 et à la mission de remise de matériel aux nouveaux membres de la Coopérative EKAMA à Kango (Gabon), le 22 juillet 2016.
- Le 28 juillet 2016 : lettre adressée au Ministre de l'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise au sujet du paiement des contributions statutaires de son pays vis-à-vis de la COREP.
- Le 05 août 2016 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour régularisation de cession du véhicule Peugeot CEEAC 05 à la COREP.
- Le 08 août 2016 : lettre adressée au Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise portant transmission du rapport de mission relative à la remise du matériel aux nouveaux membres de la Coopérative EKAMA à Kango (Gabon).
- Le 08 août 2016 : lettre adressée au Directeur de la GTPD de l'Union Africaine à Addis-Abeba relative à la finalisation du projet UA-COREP intitulé « *Renforcement des capacités de production des femmes du secteur pêche de Kango par l'introduction d'engins améliorés et par l'acquisition de moyens de conservation* ».



- Le 11 août 2016 : vœux d'Anniversaire à l'attention de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à l'occasion du 56<sup>ème</sup> Anniversaire d'Indépendance de la République du Congo.
- Le 11 août 2016 : vœux d'Anniversaire adressé à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage à l'occasion du 56<sup>ème</sup> Anniversaire d'Indépendance de la République Gabonaise.
- Le 12 août 2016 : lettre adressée au Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun pour transmission de proposition des dates de la tenue de la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP à Yaoundé au Cameroun.
- Le 23 août 2016 : accusé réception de la lettre de Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, signifiant que son pays est disposé à abriter, à Yaoundé les 6 et 7 octobre 2016, la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP qui sera précédée, du 3 au 5 octobre 2016 de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique.
- Le 23 août 2016 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la RD Congo, Président en exercice de la COREP, relative à la convocation de la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP et de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique.
- Le 19 septembre 2016 : notes verbales adressées aux Ambassades de la République de Guinée Equatoriale, de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo, de la République d'Angola et de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe près de la République Gabonaise pour les informer de la tenue de la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.
- Le 19 septembre 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la RD Congo et de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe pour transmission du rapport de mission de la 32<sup>ème</sup> Session du Comité des Pêches de la FAO (COFI) qui s'est tenue à Rome (Italie), du 11 au 15 juillet 2016.
- Le 21 septembre 2016 : lettres adressées au Ministre des Finances et au Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire de la République du Cameroun pour les informer de l'actualisation du compte bancaire COREP devant leur permettre dorénavant d'engager la contribution statutaire de la République du Cameroun vis-à-vis de la COREP.



### **I.1.2 Courrier réceptionné**

- Le 04 juillet 2016 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise relative au paiement des arriérés du Gabon envers la COREP au titre de ses cotisations statutaires pour l'année 2015 et 2016.
- Le 18 juillet 2016 : Note Verbale de l'Ambassade de France au Gabon relative à l'ouverture d'un livre de condoléances à l'Ambassade de France, les 18 et 19 juillet 2016, suite à l'attentat du 14 juillet 2016.
- Le 18 juillet 2016 : Note Verbale de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Gabon portant à la connaissance des Missions Diplomatiques et Consulaires ainsi que qu'aux Organisations Internationales accréditées au Gabon que Son Excellence Monsieur Stefan GRAF, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, a définitivement quitté le Gabon, le vendredi 15 juillet 2016.
- Le 19 juillet 2016 : accusé réception du Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo du Message N°09/SE – COREP/MES/16 du 05 juillet 2016 relatif à la prolongation de la durée du Projet TCP/SFC/3501 « Renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale » au 30 novembre 2016.
- Le 22 juillet 2016 : lettre du Ministre en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la République Démocratique du Congo portant désignation des membres du Comité Technique de son pays.
- Le 27 juillet 2016 : accusé bonne réception de l'Ambassade de la République du Cameroun en République Gabonaise du Rapport d'Activités du Deuxième trimestre 2016 de la COREP.
- Le 03 août 2016 : Accusé réception de l'Ambassade de la RD Congo en République Gabonaise du Rapport d'Activités du Deuxième trimestre de la COREP.
- Le 09 août 2016 : accusé réception de Madame la Ministre des Pêches de la République d'Angola de la lettre de nomination de Monsieur Estanislão Don MALABO et Madame Adoración SALAS CHONCO, respectivement Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau et Vice-Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau de la République de Guinée Equatoriale.
- Le 22 août 2016 : lettre du Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la RD Congo portant confirmation des membres du Sous-Comité Scientifique de son pays.
- Le 22 août 2016 : lettres du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo portant nomination et confirmation des membres du Comité Technique et du Sous-Comité Scientifique du Congo.
- Le 22 août 2016 : lettre du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, signifiant la proposition des dates retenues pour la tenue de la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire



du Conseil des Ministres et de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique de la COREP.

- Le 16 septembre 2016 : lettres du Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise portant confirmation des membres du Comité Technique et du Sous-Comité Scientifique pour le Gabon.
- Le 23 septembre 2016 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Président en exercice de la COREP, désignant son remplaçant à la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.

### **I-2 Des invitations**

#### **Pour les invitations avec effets au troisième trimestre 2016**

- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à la réunion préparatoire pour les rencontres internationales sur la conservation (COP 17 de la CITES, 66<sup>ème</sup> Session de la CBI, Congrès Mondial de l'UICN, COP 13 de la Convention) qui a été organisée à Rabat au Maroc.
- Invitation du Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) du Gabon, à la cérémonie de clôture de la campagne promotionnelle de débarquement de poisson qui a eu lieu le mardi 26 juillet 2016 au Centre d'Appui de la Pêche Artisanale (CAPAL).
- A l'occasion de la célébration du 56<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance du Gabon, invitation de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Défense et de Sécurité et Madame Sylvia BONGO ONDIMBA, à prendre part :
  - à la cérémonie de décorations et à la Parade Culturelle qui a eu lieu le mardi 16 août 2016 au Boulevard Triomphal ;
  - au défilé Militaire qui s'est tenu le mercredi 17 août 2016 au Boulevard de l'Indépendance ;
  - à la Garden Party offerte le mercredi 17 août 2016 à 13h30 au Palais Rénovation ;
- Invitation du Président du Conseil Economique et Social de la République Gabonaise à bien vouloir honorer de notre présence, la cérémonie solennelle d'ouverture de la deuxième Session Ordinaire du Conseil Economique et Social qui a eu lieu le mercredi 14 septembre 2016 au Siège du Conseil.



- Invitation du Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) à la cérémonie de clôture de l'Opération Albacore qui a eu lieu le jeudi 15 septembre 2016 à l'Hôtel Boulevard.

Pour l'invitation avec effet au quatrième trimestre 2016, répondre aux :

- invitations du Président en exercice de la COREP à la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres (Yaoundé – Cameroun), les 6 et 7 octobre 2016 et à la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique (Yaoundé – Cameroun, du 3 au 5 octobre 2016) pour le:
  - Secrétaire Permanent par intérim de la Commission Sous-Régional des Pêches (CSRP) qui ne peut participer en raison d'engagement déjà pris antérieurement;
  - Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT qui sera représenté par l'Expert des politiques des pêches à la COMHAFAT ;
  - Coordonnateur du Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale qui doit être représenté par le Chargé des Pêches et de l'Aquaculture ;
  - Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) qui a représenté l'Institution.
- Invitation du Coordinateur du Projet EAF-Nansen à participer au Forum et à la Réunion Conjointe des Comités de Pilotage régionaux du Projet EAF-Nansen devant se tenir du 17 au 19 octobre 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

### **I-3 Des audiences**

Le Secrétaire Exécutif a reçu dans son bureau de travail, deux délégations, le 25 juillet et le 09 août 2016.

- Le 25 juillet 2016, Monsieur Lionel KINADJIAN, Expert Pêche et Aquaculture au Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale a été reçu en audience par le Secrétaire Exécutif de la COREP en présence de l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation.

L'annonce de la prolongation de la fin du TCP/SFC/3501 au 30 novembre 2016 et les échanges autour des directives à émettre à l'endroit des Coordonnateurs nationaux quant au travail à mener d'ici la fin du Projet ont constitué l'essentiel des points débattus à cette audience.



- Le 09 août 2016 : Docteur DIOP MIKA SAMBA, Biologiste des pêches et de l'habitat, Consultant International (Gestion des Ressources et Aménagements des Pêcheries, Conservation des espèces et des habitats marins et côtiers) accompagné de Monsieur Emmanuel CHARTRAIN ont échangé avec le Secrétaire Exécutif au Siège de la COREP.

La sensibilisation autour de la prochaine réunion de l'ICCAT au sujet de la proposition des espèces à lister sur la liste II, a été le point fondamental au centre de leurs échanges.

## **II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE**

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique : la situation n'a pas évolué pour les deux pays qui n'ont pas encore accompli cette procédure (Angola et Guinée Equatoriale).
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et du paiement des arriérés des contributions : un seul versement enregistré au cours de ce 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 (République Démocratique du Congo).
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : Le Secrétariat Exécutif a effectué une mission de sensibilisation en République de Guinée Equatoriale. Le Ministre a confirmé l'engagement de son pays à adhérer à la Convention de la COREP.
- La 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique a été fixée du 03 au 05 octobre et la IX<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres, les 06 et 07 octobre 2016.

## **III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES**

- Trente-deuxième Session du Comité des Pêches de la FAO (COFI), Rome (Italie), 11 – 15 juillet 2016 ;
- Remise du matériel aux membres de la Coopérative « EKAMA » à Kango, (Gabon), 22 juillet 2016 ;
- Concertation avec le Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau, Malabo (Guinée Equatoriale), 12 – 16 septembre 2016



## **IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE**

### **IV-1. Avec l'appui des partenaires**

**IV.1.1 Le projet de renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale (projet FAO : TCP/SFC/3501) est en cours d'exécution depuis juin 2014. A l'issue du deuxième trimestre 2016, l'état de la situation est la suivante**

#### **➤ Pour la République Démocratique du CONCO**

Au cours de ce trimestre, on s'est préoccupé de résoudre les questions en suspens, avant la clôture du projet, notamment la détermination des noms scientifiques d'un certain nombre de poissons.

Les questions suivantes sont restées pendantes pour l'application de téléphone mobile :

- Les noms scientifiques d'un certain nombre de poissons, comme souligné ci-haut. Cela pose le problème d'intégration des espèces dans l'application de téléphone mobile ;
- Mise en place d'une connexion Internet au bureau à Muanda, préalable essentiel pour le fonctionnement du système ;
- Fourniture de cartes SIM prépayées.

Le projet va décider de fournir trois tablettes, en fonction du budget restant (non encore communiqué par la FAO).

#### **➤ Pour la République Gabonaise**

On peut conclure que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés. A part la saisie de toutes les données recueillies en 2015 et 2016.

#### **➤ Pour la République du Cameroun**

De prime abord, on peut dire que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés. Néanmoins, les activités suivantes ont été retenues pour être réalisées jusqu'à la fin du projet :

- Etendre l'application du téléphone mobile aux trois régions où sont suivies les activités de la pêche artisanale au Cameroun ;
- Finaliser la saisie manuelle dans la base de données nationale de toutes les données recueillies ;
- Mettre en œuvre l'étude sur la contribution de la pêche artisanale dans le PIB.



➤ Pour la République du Congo

On peut affirmer que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés, à part les questions institutionnelles qui ne peuvent être résolues ni par la FAO, ni par la COREP.

D'ici la fin du projet, le Coordonnateur National a été invité à accorder une attention particulière aux activités suivantes :

- La saisie de toutes les données pour les pirogues motorisés recueillies en 2015 et 2016 ;
- La saisie de toutes les données recueillies pour la pêche industrielle en 2016 ;
- Le test de l'application de téléphone mobile pour les trois pêcheries (pêcheries industrielles, pêcheries artisanales avec pirogues motorisées, pêcheries artisanales avec des pirogues non motorisées).

Le Coordonnateur National est appelé, également, à remédier à certaines insuffisances (pour ne pas entraver l'estimation de la contribution de la pêche à la PIB), spécialement :

- La non-collecte de données pour les captures artisanales de pirogues non motorisées ;
- La non collecte de données sur le prix du poisson au niveau des sites de débarquement / port.

➤ Pour la République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe

Au stade actuel, nous estimons que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés. Le système de collecte de données est bien pris en charge par la Direction Générale des Pêches. Celle-ci promet de maintenir ce soutien au-delà du projet.

Toutefois, le Coordonnateur National doit bien veiller sur les questions suivantes :

- La collecte de données doit être affinée : trop d'échantillons sont collectés pour "Canoe-Todos Anzois", tandis que les autres unités sont insuffisamment échantillonnées ;
- Instruire le numérateur sur le nombre d'échantillons à prélever mensuellement et essayer d'augmenter le nombre d'échantillons d'unités non encore couvertes suffisamment.



➤ Pour la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale

L'Angola et la Guinée Equatoriale ne sont pas inclus dans le projet en ce qui concerne le renforcement de la collecte des données et le développement de base de données nationales, étant donné que les activités liées à l'amélioration de la collecte des données et au développement des bases de données nationales sont déjà couvertes par deux autres projets en cours et dans lesquels la FAO fournit un soutien technique.

Toutefois, la COREP a déjà demandé à ces deux pays de fournir les données de pêche pour le COREP-SIPA, suivant la norme exacte et le format des données adoptés par les autres Etats Membres.

➤ Pour la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)

Avant la clôture du projet, la COREP s'est accordée, avec la FAO, sur les activités de la dernière phase du projet :

- Installer la base de données régionale, qui fera l'objet d'une démonstration à l'atelier de clôture du projet;
- Préparer le Protocole de mise en place et de gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture dans la zone COREP (COREP-SIPA), qui sera soumis à la IX<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

Pour assurer la durabilité des résultats du projet, la COREP est appelée à établir un « *groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêche et de l'aquaculture* », qui peut fournir des recommandations sur les activités futures et peut contrôler la qualité des méthodes de collecte de données et les données recueillies. Ledit Groupe de travail sera logé au sein du Sous-Comité Scientifique. Le projet des termes de référence de ce groupe de travail sera examiné à l'atelier de clôture du projet.

➤ Autres activités du projet : La contribution de la pêche au PIB

Sur la base du formulaire de collecte de données économiques conçu par le consultant (Monsieur Sébastien Djienuouassi), un formulaire de collecte de données simplifié et mettant l'accent sur le besoin majeur pour ce travail (l'estimation du ratio de valeur ajoutée, soit Chiffre d'affaires/ Valeur ajoutée) a été finalisé pour les différents types d'unités principales de pêche artisanale dans la zone COREP.

Ce formulaire a été transmis aux Coordonnateurs Nationaux du projet.



#### **IV.1.2 Le projet de renforcement des capacités de production des femmes du secteur pêche de Kango**

Le projet intitulé « *Renforcement des capacités de production des femmes du secteur pêche de Kango par l'introduction d'engins améliorés et par l'acquisition de moyens de conservation* », initié en partenariat avec la Commission de l'Union Africaine, a été clôturé au cours de ce troisième trimestre 2016.

#### **IV.1.3 La poursuite des négociations avec différents partenaires techniques et financiers (UA-BIRA, COMHAFAT, NEPAD, Banque Mondiale...) pour la mise en œuvre des actions inscrites au programme de travail 2016.**

Dans ce contexte, le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) est sollicité par la COREP pour apporter un appui dans la réalisation de son programme, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pêche INDNR (renforcement des systèmes SCS), la promotion de l'aquaculture (mise en place de centre d'excellence), la valorisation et la commercialisation des produits de la pêche (réunion prévue sur le « Corridor des trois frontières » : Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale).

### **IV-2. Sur fonds propres**

#### **IV.2.1 Le projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche.**

En vue d'étendre les activités de renforcement des capacités des acteurs de la pêche (hommes, femmes, ou jeunes) sur toute la zone COREP, le Secrétariat Exécutif de la COREP s'est engagé dans les préparatifs d'un projet d'assistance aux associations professionnelles ou aux groupements coopératifs dans cinq pays membres (Angola, Cameroun, Congo, RD Congo et Guinée Equatoriale).

A cet effet, le Secrétariat Exécutif de la COREP a sollicité, auprès des services techniques compétents des Ministères chargé des pêches, de lui fournir, au plus tard le 30 juin 2016, les principaux éléments requis pour l'identification du projet.

Le site, le groupe cible et les axes d'intervention du projet dans chaque pays seront déterminés par le Secrétariat Exécutif, sur propositions des administrations nationales des pêches. Ces trois options constitueront le point d'ancrage de la note conceptuelle du projet devant être élaborée par un consultant local qui sera recruté par le Secrétariat Exécutif.



A ce jour, seulement deux pays ont fourni les informations sollicitées, il s'agit de la République d'Angola et de la République du Congo.

#### **IV.2.2 Le projet de création du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture**

L'accord de la République du Cameroun est toujours attendu, c'est-à-dire la mise à disposition du Centre Piscicole de Logbaba.

### **V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE**

#### **V-1 Gestion Financière**

La gestion financière de la COREP à la fin du troisième trimestre 2016, se présente ainsi qu'il suit:

(Juillet, Août, Septembre)

<b>Date</b>	<b>Libellé</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde</b>
01-juil-16	<b>Report</b>	<b>20 080 066</b>		
	Recettes	126 641 667		
	Recettes cumulés	<b>146 721 733</b>		
	Dépenses	101 255 943		
	<b>Reste:</b>	<b>45 465 790</b>		
	<b>NB:</b>			
	<i>Recettes</i>			
14/07/2016	* Virement contribution arriérés RDC	125 970 131		
27/07/2016	* Virement pr remboursement frais de mission	401 736		
22/09/2016	* Frais pour remboursement billet d'avion	224 800		
30/09/2017	* Frais pour remboursement billet d'avion	45 000		
	<b>Sous-total:</b>	<b>126 641 667</b>		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-juil-16			54 702 339	
31-août-16			13 896 834	
30-sept-16			32 656 770	
	<b>Sous-total:</b>		<b>101 255 943</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>146 721 733</b>	<b>101 255 943</b>	<b>45 465 790</b>



## **V-2 Gestion Administrative**

### **V.2.1 Gestion des Ressources Humaines**

Au mois d'août, la Secrétaire Comptable et l'un des gardiens ont bénéficié respectivement d'un congé annuel de 24 jours ouvrables et d'un congé annuel partiel de 12 jours ouvrables.

En septembre, l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, le Chauffeur et l'un des gardiens ont également été bénéficiaires d'un congé annuel partiel de 12 jours ouvrables.

En outre, aux fins de poursuivre un traitement chimiothérapique spécifique, selon le compte rendu établi par le médecin après un bilan fait au Maroc courant juillet et août 2016, le Secrétaire Exécutif de la COREP a accordé à la Secrétaire Comptable, à titre exceptionnel, une autorisation d'absence de trois (03) mois, pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2016, afin de lui faciliter la poursuite du traitement à l'Institut National d'Oncologie de Casablanca au Maroc.

Le Secrétariat Exécutif a procédé, au mois de septembre, au recrutement d'un stagiaire en communication, pour une période d'un mois, afin d'assurer le fonctionnement du site web de la COREP, en l'absence du webmaster mis en stage.

### **V.2.2 Gestion du patrimoine**

L'entretien des climatiseurs a été fait au mois de juillet.

Aussi, pour palier à certains soucis constatés sur son matériel roulant, le Secrétariat Exécutif a acheté, au mois de juillet, une nouvelle vitre arrière pour le véhicule Hilux immatriculé « COREP 04 » et en août, une batterie neuve pour le véhicule Peugeot 607 immatriculé « CEEAC 05 ».

## **CONCLUSION**

Le troisième trimestre de l'année 2016 qui s'est achevé aura connu, lors de la trente-deuxième Session du Comité des Pêches de la FAO, un événement spécial de haut niveau marquant la célébration de l'entrée en vigueur de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la Pêche Illicite, Non Déclarée et Non Règlementée.

Nous saisissons cette opportunité pour réinviter les Etats Membres de la zone COREP qui ne l'ont pas encore fait, d'honorer cet engagement à l'instar du Chef de la délégation de la République Gabonaise, qui a reçu, des mains du



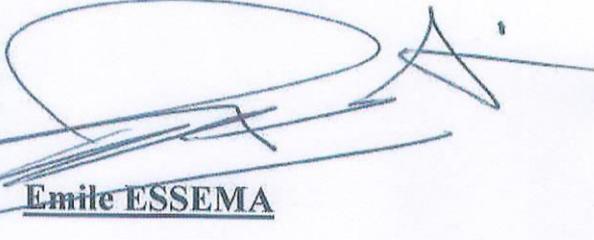
Directeur Général de la FAO, lors de la 32<sup>ème</sup> Session du COFI, un parchemin en guise de **Reconnaissance** comme, entre autres, Parties ayant adhéré à l'Accord.

Enfin, en ce qui concerne plus spécifiquement l'atelier final du Projet FAO-COREP/TCP/SFC/3501 « *Renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale* » devant se tenir du 23 au 25 novembre à Douala en République du Cameroun, nous invitons les Autorités en charge de la pêche et de l'aquaculture de l'ensemble des Etats de la zone COREP, d'instruire au mieux les Coordonnateurs nationaux dudit TCP, au fins qu'ils soient en mesure de pouvoir évaluer l'impact des améliorations apportées par le Projet et de dresser des perspectives pour la poursuite des processus de renforcement des systèmes nationaux de statistiques de pêche en Afrique Centrale lors dudit Atelier final.

Fait à Libreville, le 30 septembre 2016



**Le Secrétaire Exécutif**

  
**Emile ESSEMA**

